

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS
Haute Autorité de santé

Décision n° 2011-10-089/MJ du 26 octobre 2011 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination du président et des membres de la commission parcours de soins et maladies chroniques

NOR : ETSX1130838S

Le collège de la Haute Autorité de santé, ayant valablement délibéré en sa séance du 26 octobre 2011,

Vu la loi n° 2004-810 du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie ;

Vu le décret n° 2004-1139 du 26 octobre 2004 relatif à la Haute Autorité de santé et modifiant le code de la sécurité sociale et le code de la santé publique ;

Vu le décret du Président de la République du 31 janvier 2011 portant nomination du président et de membres du collège de la Haute Autorité de santé ;

Vu la décision du collège n° 2008-04-044/MJ du 16 avril 2008 portant règlement intérieur du collège, modifiée par la décision n° 2008-12-089/MJ du 10 décembre 2008, la décision n° 2010-07-024/MJ du 21 juillet 2010, la décision n° 2010-10-031/MJ du 13 octobre 2010, la décision n° 2010-12-051/MJ du 9 décembre 2010, la décision n° 2011-03-056 du 9 mars 2011, la décision n° 2011-04-060/MJ du 6 avril 2011, la décision n° 2011-06-067/MJ du 15 juin 2011, la décision n° 2011-06-071/MJ du 29 juin 2011 et la décision n° 2011-09-080/MJ du 15 septembre 2011 ;

Vu les déclarations d'intérêts transmises par les candidats et leur engagement de se déporter s'ils ont des liens d'intérêt susceptibles d'être considérés comme pouvant porter atteinte à leur indépendance ;

Vu le Guide des déclarations d'intérêts et de gestion des conflits d'intérêts,

Décide :

Article 1^{er}

M. Alain CORDIER est nommé président de la commission parcours de soins et maladies chroniques. M. Jean-François THEBAUT est nommé vice-président de la commission parcours de soins et maladies chroniques.

Article 2

Sont nommés membres de la commission parcours de soins et maladies chroniques pour une durée de trois ans :

BIRGÉ Jacques.
MÉNARD Didier.
VAUTHIER Jean-Charles.
GRENIER Béatrice.
THIBAUT Philippe.
MEININGER Vincent.
LAGNEAU Marion.
DAUCOURT Valentin.
EMPEREUR Fabienne.
CHANTEREAUX Claude.
SEVEIGNES Sylvaine.
LE GOFF Laurence.
IDOUX Bernard.

DUGUET Christophe.
POILLERAT Giulietta.
CANNEVA Jean.

Article 3

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 26 octobre 2011.

Pour le collège :
Le président,
PR J.-L. HAROUSSEAU